

Nouveau projet de réforme du statut : le personnel veut être informé et consulté

**AG le mardi 16 novembre à 13h30 dans l'ancienne
salle de rédaction du 3ème étage : venez nombreux**

Communiqué des syndicats CGT, FO, SUD et CFE-CGC de l'AFP

Les syndicats CGT, FO, SUD et CFE-CGC de l'AFP apprennent avec consternation qu'une proposition de loi sur l'AFP - d'origine parlementaire mais annoncée par le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand - sera prochainement présentée au Parlement.

Cette initiative, qui se fait sans que nul, au sein de l'Agence, n'ait été aucunement informé, indigné le personnel.

Soulignons que pour ce type de réforme exigeant un minimum de confiance et un assez large consensus national et professionnel, le climat de tension actuel à l'intérieur (en raison notamment d'un déménagement imposé hâtif et incohérent) et à l'extérieur de l'agence n'est pas vraiment propice.

Le nouveau président n'a toujours pas informé le personnel de son projet pour l'AFP, se contentant de lancer des "chantiers" dont on ne devine pas, pour l'instant, la finalité. Là aussi l'urgence serait d'attendre ce qu'il en est !

Par conséquent, nous exigeons que nous soient transmises sans délai toutes les informations sur le projet de loi en question. C'est un droit pour le personnel, c'est une exigence pour l'ensemble des citoyens de ce pays, compte tenu du rôle de mission générale d'information joué par l'AFP.

Nous rappelons à M. Hoog ses déclarations répétées selon lesquelles une réforme du statut de l'AFP n'était pas une "priorité" et qu'il avait pris ses fonctions "sans lettre de mission". Pourquoi, alors, une telle précipitation, moins de sept mois après le début de son mandat ?

Dans ses déclarations à l'Assemblée, le ministre Mitterrand, qui déclare "travailler vraiment bien" avec notre Pdg, ne s'est pas contenté d'évoquer une réforme de la "gouvernance" de l'agence, c'est-à-dire de la composition du Conseil d'administration. L'AFP, a-t-il dit, "ne dispose pas de l'organisation juridique ni des moyens capitalistiques ni de l'organisation qui lui permettrait de face face à ces enjeux".

Si le Parlement est saisi, il demeure le risque d'un changement radical de notre statut.

Le moins qu'on puisse dire est que le contexte actuel du pays, caractérisé par la méfiance et la suspicion entre le pouvoir et les journalistes, n'est pas propice à une telle initiative.

Quant à l'intention affichée par M. Hoog de faire nommer des "personnalités" au Conseil d'administration de l'agence : qui les nommerait, et pour quoi faire ? Car c'est bien là tout l'enjeu: savoir qui contrôle l'agence et qui nomme son PDG.

Les syndicats CGT, FO, SUD et CFE-CGC dénoncent cette méthode de "fait accompli" et estiment que si des réformes doivent se faire, elles nécessitent l'établissement d'un climat plus serein et des discussions sérieuses, en prenant le temps nécessaire.

Toute décision prise sans consensus s'avèrerait très dangereuse : rappelons que le statut de 1957 est le fruit d'une réflexion de plusieurs années, approuvée ensuite par une majorité du personnel puis voté à l'unanimité par le Parlement.

L'ensemble du personnel, les syndicats qui le représentent et les milliers de signataires de la pétition SOS-AFP ont par ailleurs clairement exprimé l'opposition résolue à toute forme de société anonyme, à capitaux publics ou privés.

Nous réaffirmons également que toute modification substantielle du Statut doit être soumise à un référendum interne du personnel de l'agence, comme ce fut le cas en 1957.

Afin d'informer et mobiliser le personnel de l'agence, nous appelons les salariés à une Assemblée générale dans l'ancienne salle de la rédaction - désormais vide - du 3ème étage.

Cette AG aura lieu **le mardi 16 novembre à 13h30**. Nous rappelons aux salariés qu'ils sont autorisés à cesser le travail afin d'assister à l'assemblée générale.

Les syndicats CGT, FO, SUD et CFE-CGC de l'AFP - Paris le mercredi 10 novembre 2010